

Communiqué de presse

Politique Agricole Commune (PAC) : les producteurs, productrices bio, les acteurs de la bio et les citoyens d'Auvergne se sont mobilisés le mercredi 23 juin à Clermont-Ferrand



Aubière, 28/06/21. L'appel au rassemblement lancé par La Fédération Régionale des Agriculteurs bio d'Auvergne Rhône-Alpes, Allier bio, Bio 15 Haute-Loire Bio et Bio 63 aux producteurs-trices bio, acteurs bio et citoyens mercredi 23 juin à 19h Place de la Victoire à Clermont-Ferrand a rencontré un franc succès ! Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre d'une large mobilisation partout en France à l'appel de la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique.

Malgré un temps humide, près de 200 personnes ont manifesté leur mécontentement face à cette future PAC et dénoncé les derniers arbitrages pris par le Ministre de l'Agriculture. Ces décisions freineront le développement de l'agriculture biologique dans les prochaines années alors que la demande des citoyens des territoires d'Auvergne en produits bio et locaux est croissante.

Ainsi au cours de la soirée, plusieurs producteurs et acteurs bio ont pris la parole pour dénoncer :

1. **Le rabaissement de l'agriculture biologique au même niveau que la certification Haute-Valeur Environnementale (HVE)** alors qu'un rapport officiel de l'Office Français de la Biodiversité affirme que la certification actuelle HVE peut s'obtenir sans amélioration environnementale réelle sur les fermes¹.
2. **La diminution du montant des aides à l'agriculture biologique qui va fragiliser la pérennité des fermes converties à l'AB partout en France et décourager de nouvelles conversions vers la bio².**
3. Encore une PAC où les aides sont indexées sur le nombre d'hectares. **De nombreux agriculteurs et agricultrices bio auvergnats ne recevront toujours rien de la PAC** : maraîchers, producteurs de plantes aromatiques et médicinales, de petits fruits, aviculteurs, viticulteurs, apiculteurs...
4. En ne différenciant pas l'agriculture biologique des autres éco-régimes, **le ministre prive la population française d'un accès à une alimentation de qualité, bio et locale**. Les 20% de produits bio demandés par la loi EGALIM à la restauration collective dès janvier 2022 ne viendront donc pas de France ce qui est une incohérence écologique et économique totale !

¹ Rapport publié dans Le Monde, le 25/05/21 : [La certification agricole « HVE » sous le feu d'une nouvelle critique \(lemonde.fr\)](https://www.lemonde.fr/agriculture/article/2021/05/25/la-certification-agricole-hve-sous-le-feu-d-une-nouvelle-critique_6061186_18815.html)

² [Le ministre de l'Agriculture fait une PAC pour les gros et pas pour le bio \(reporterre.net\)](https://www.reporterre.net/Le-ministre-de-lAgriculture-fait-une-PAC-pour-les-gros-et-pas-pour-le-bio)

La politique agricole commune doit être un levier pour opérer un réel changement agricole et alimentaire sur nos territoires.

ET MAINTENANT ? Le combat continue. La copie française de la PAC sera remontée à Bruxelles mi-juillet. La FNAB et la plate-forme pour une autre PAC appellent paysans bio et citoyens à se mobiliser sur les réseaux sociaux, en posant à poil ou en affichant des slogans dénonçant les arbitrages du ministre. Vous pouvez relayer cet appel avec le hashtag #CitoyensEtPaysansAPoils.

Contacts presse :

Simon COSTE, Président FRAB AURA - 06 80 52 43 13

Nicolas DELORME, délégué régional FRAB AURA - 06 09 98 25 97 - nicolas.delorme@aurabio.org

